



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

3870, Marie-Victorin
Saint-Antoine-de-Tilly (Québec) G0S 2C0
Tél : 418 886-2441
Fax: 418 886-2075
info@saintantoinedetilly.com
www.saintantoinedetilly.com.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné comme suit :

Le 14 décembre 2021, le Conseil municipal tiendra une assemblée spéciale pour l'adoption du budget de l'année financière 2022.

Au cours de cette assemblée, les délibérations ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

La rencontre se fera en présentiel au Centre communautaire à 20h, tout en respectant les règles de la santé publique.

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly,
Ce 3 décembre 2021



Diane Laroche
Directrice générale